

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUILLET 2020
à 19H00

COMPTE RENDU

En l'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle de l'Union, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire,

Présents : M. COSTE Michel, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. PLANAS Pierre, Adjoint ; M. VILASPASOLA Martin, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. BORREILL Philippe, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, Mme BOURDIN Géraldine, M. REDONDO Simon, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Mme TORRENT Michèle, Mme BOISORIEU Michelle, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme BARANOFF Brigitte, Adjointe au Maire, ayant donné procuration à M. COSTE Michel, Maire ; M. COSTE Jean-François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. ANGULO José, Adjoint au Maire ; Mme BOISDRON Gisèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme MENAHEM Sophie ; Mme BENARD Gisèle, ayant donné procuration à M. DUNYACH Denis ; M. GAILLARD Thierry, ayant donné procuration à Mme Stéphanie GALLEGO ; M. PLANES Jean-Jacques, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme BOISORIEUX Michelle, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire ouvre la Séance, il constate que le quorum est atteint et nomme Madame Géraldine BOURDIN, secrétaire de séance.

Il propose à l'assemblée l'approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 juillet 2020 qui est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole à Madame Stéphanie GALLEGO, Adjointe déléguée aux Finances.

- FINANCES -

✓ **Rapport d'orientations budgétaires et Débat**

Madame Stéphanie GALLEGO, Adjointe déléguée aux finances, rappelle que le débat d'orientations budgétaires est une étape incontournable du cycle budgétaire, il doit se tenir en amont du budget. Son objectif est en effet de préparer l'examen du budget de l'année à venir.

Servant de support au débat, le Rapport d'orientations Budgétaires (ROB), transmis avec la note de synthèse à l'ensemble du conseil municipal, inclut les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Après avoir présenté le rapport, au cours duquel l'ensemble des conseillers a pu débattre, Madame JUSTAFRE demande à l'assemblée d'attester de la tenue du débat.

Voté à l'Unanimité

- Affectation des résultats 2019 – Budget principal et budgets annexes

Madame Stéphanie GALLEGO, Adjointe déléguée aux finances, propose au Conseil Municipal d'approuver comme suit l'affectation des excédents de fonctionnement 2019 du budget principal et des budgets annexes :

Budget Principal

Excédent de fonctionnement..... 2 075 321.33 €
Déficit d'investissement - 1 340 465.27 €

Affectation

Affectation en recette d'investissement 1 340 465.27 €
Affectation en recette de fonctionnement 734 856.06 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe de l'Assainissement

Excédent de fonctionnement..... 632 594.47 €
Déficit d'investissement - 208 828.31 €

Affectation

Affectation en recette d'investissement 208 828.31 €
Affectation en recette de fonctionnement 423 766.16 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe des Pompes Funèbres

Excédent de fonctionnement..... 4 152.91 €

Affectation

Affectation en recette de fonctionnement 4 152.91 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe de la résidence administrative

Excédent de fonctionnement..... 46 850.08 €
Déficit d'investissement - 425 552.27 €

Affectation

Affectation en recette d'Investissement..... 46 000.00 €
Affectation en recette de fonctionnement 850.08 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe de la Gendarmerie

Excédent de fonctionnement..... 137 126.37 €
Déficit d'investissement - 400 977.70 €

Affectation

Affectation en recette d'Investissement..... 1 126.37 €
Affectation en recette de fonctionnement 136 000.00 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe du Centre de Tri

Excédent de fonctionnement.....	196 473.44 €
Excédent d'investissement.....	26 751.30 €
<u>Affectation</u>	
Affectation en recette d'investissement.....	70 000.00 €
Affectation en recette de fonctionnement	126 473.44 €

Voté à l'Unanimité**Budget annexe – Extension du Musée d'Art Moderne**

Excédent de fonctionnement.....	100 856.71 €
Excédent d'investissement.....	2 505 166.06 €
<u>Affectation</u>	
Affectation en recette d'investissement.....	0.00 €
Report en recette de fonctionnement	100 856.71 €

Voté à l'Unanimité**Budget Primitif 2020 - Examen et vote du budget principal et des budgets annexes**

Madame Stéphanie JUSTAFRE, Adjointe déléguée aux finances, propose au Conseil Municipal de voter comme suit le budget primitif 2020, équilibré en dépenses et en recettes :

Budget principal

Fonctionnement.....	9 410 000.00 €
Investissement.....	4 780 000.00 €
Ensemble.....	14 190 000.00 €

Voté à l'Unanimité**Budgets annexes****Budget annexe de l'assainissement**

Fonctionnement.....	720 000.00 €
Investissement.....	897 000.00 €
Ensemble.....	1 617 000.00 €

Voté à l'Unanimité**Budget annexe du camping municipal de Nogarède**

Fonctionnement.....	68 000.00 €
Investissement.....	105 000.00 €
Ensemble.....	173 000.00 €

Voté à l'Unanimité**Budget annexe des pompes funèbres**

Fonctionnement	8 000.00 €
----------------	------------

Voté à l'Unanimité**Budget annexe de la gendarmerie**

Fonctionnement.....	214 500.00 €
Investissement.....	534 000.00 €
Ensemble.....	748 500.00 €

Voté à l'Unanimité

Budget annexe de la résidence administrative

Fonctionnement.....	83 900.00 €
Investissement.....	491 000.00 €
Ensemble.....	575 100.00 €

Voté à l'Unanimité**Budget annexe du Centre de Tri**

Fonctionnement.....	225 000.00 €
Investissement.....	96 751.30 €
Ensemble.....	321 751.30 €

Voté à l'Unanimité**Budget annexe Extension du Musée**

Fonctionnement.....	100 856.71 €
Investissement.....	8 672 000.00 €
Ensemble.....	8 772 856.71 €

Voté à l'Unanimité**Subventions aux associations**

Monsieur le Maire proposé au conseil municipal d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

- Association Amicale des Sapeurs Pompiers	1 200.00 €
- Pétanque des HLM Place Henri Guitard.....	4 000.00 €
- Marina, Un refuge pour Céret	1 000.00 €

Voté à l'Unanimité**FINANCES - Coopération Intercommunale**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter la Communauté de Communes du Vallespir pour l'obtention de fonds de concours, pour les projets suivants

Voté à l'Unanimité**➤ Vidéoprotection**

Coût du projet	154 000 € HT
Financement de la Commune.....	77 000 € HT
Fonds de concours.....	77 000 € HT

Voté à l'Unanimité**✓ Aménagement d'un jardin d'enfants**

Coût du projet	41 700 € HT
Financement de la Commune.....	20 850 € HT
Fonds de concours.....	20 850 € HT

Voté à l'Unanimité

✓ **Acquisition véhicules PM (2 vélos électriques et 1 voiture)**

Coût du projet	25 000 € HT
Financement de la Commune.....	12 500 € HT
Fonds de concours.....	12 500 € HT

Voté à l'Unanimité

✓ **Matériel informatique et logiciels**

Coût du projet	51 500 € HT
Financement de la Commune.....	25 750 € HT
Fonds de concours.....	25 750 € HT

Voté à l'Unanimité

✓ **Frais d'études**

Coût des frais d'études.....	133 500 € HT
Financement de la Commune.....	66 750 € HT
Fonds de concours.....	66 750 € HT

Voté à l'Unanimité

✓ **Mobilier bureaux**

Coût du projet	10 000 € HT
Financement de la Commune.....	5 000 € HT
Fonds de concours.....	5 000 € HT

Voté à l'Unanimité

✓ **Achat d'un véhicule**

Coût du projet	41 700 € HT
Financement de la Commune.....	20 850 € HT
Fonds de concours.....	20 850 € HT

Voté à l'Unanimité

- Service municipal de la Culture – Grille tarifaire

Mme Maria LACOMBE, Adjointe déléguée à la Culture, Communication et Catalanité, propose au conseil municipal de fixer les tarifs des spectacles proposés par le Service Municipal de la Culture, comme suit :

TARIFS			
Catégorie	Plein	Abonnés *	réduit **
Tarif A	20,00 €	16,00 €	10,00 €
Tarif B	15,00 €	12,00 €	7,50 €
Tarif C	12,00 €	9,00 €	6,00 €
Tarif D	10,00 €	8,00 €	5,00 €
Tarif E	7,00 €	-	3,50 €
Tarif F	25,00 €	20,00 €	18,00 €
Tarif S1	4 €	écoles maternelle et élémentaire	
Tarif S2	6 €	collège et lycée	

* Carte d'Abonnement = 8.00 € → tarifs abonnés sur catégories B, C, D et F

*** Carte PASS multi spectacles Rencontres de Théâtre Amateur « Les Planches » = 15.00 €

*** Carte PASS 3 ciné conférences à 15.00 €

Détenteurs de la carte d'abonnement à la salle de l'Union => tarifs préférentiels sur catégories A, B, C, D et F

Tarif Réduit : Demandeurs d'emploi, 12-18 ans, Etudiants, Personnes à mobilité réduite et un accompagnant.

Voté à l'Unanimité

- Taxe de Séjour – Exonération

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par dérogation aux articles L.2333-28 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, la Ville de Paris et la métropole de Lyon, ayant institué une taxe de séjour ou une taxe de séjour forfaitaire applicable au titre de l'année 2020, peuvent, par une délibération prise au plus tard le 31/07/2020, en exonérer totalement les redevables au titre de cette même année dans les conditions prévues au présent article. Lorsqu'elle est décidée, l'exonération s'applique également, le cas échéant, aux taxes additionnelles prévues aux articles L.3333-1 et L.2531-17 du Code général des collectivités territoriales.

Il propos au conseil municipal d'instaurer l'exonération de la taxe de séjour :

- Pour la taxe de séjour au forfait, payée par les hébergeurs, une exonération totale sur l'ensemble de l'année 2020, le remboursement sur demande des sommes acquittées par les redevables en 2020 avant l'entrée en vigueur de la mesure, l'exonération en 2020 pour les hébergeurs de l'obligation de déclaration annuelle prévue par le régime de taxation forfaitaire.
- Pour la taxe de séjour au réel, payée par les touristes, une exonération totale applicable du 6 juillet au 31 décembre 2020, le remboursement sur demande des sommes qui auraient été acquittées pour des nuitées réalisées postérieurement à cette date.

Voté à l'Unanimité

- PERSONNEL –

- Modification du Tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} août 2020

Monsieur José ANGULO, Adjoint délégué à l'Urbanisme et au Personnel, propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs pour permettre le recrutement de personnel :

- Création de postes :

- 1 poste d'Attaché Territorial
- 1 poste de gardien de police municipale

Voté à l'Unanimité

- ORGANISATION –

- Désignation d'un délégué suppléant auprès de l'ASA du Canal d'Arrosage

Monsieur le Maire précise qu'il est désigné de droit comme délégué représentant la Ville de Céret auprès de l'ASA du Canal d'Arrosage. Il est proposé au conseil municipal de désigner un délégué suppléant.

Liste autrement propose : Monsieur Pierre PLANAS

Liste Céret ensemble : aucune proposition

Liste Céret 2020 Votre avenir : aucune proposition

Proposition de la liste « Céret ensemble » : M. PUIGMAL Patrick

Proposition de la liste « Céret 2020 – Votre avenir » : Pas de proposition

Votants29

Suffrages exprimés.....29

Est élu à l'unanimité, délégué suppléant à l'ASA Canal d'Arrosage : M. PLANAS Pierre

- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès de l'Instance Gérontologique de Coordination – Madame Brigitte BARANOFF, Adjointe au Maire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, auprès de l'instance gérontologique de coordination.

Liste autrement propose : Madame BARANOFF Brigitte, Madame MENAHEM Sophie

Liste Céret ensemble : aucune proposition

Liste Céret 2020 Votre avenir : aucune proposition

Votants29

Suffrages exprimés.....29

Sont élues à l'unanimité, déléguée suppléantes auprès de l'Instance Gérontologique de Coordination du Canton de Céret :

Titulaire
BARANOFF Brigitte

Suppléante
MENAHEM Sophie

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance.